

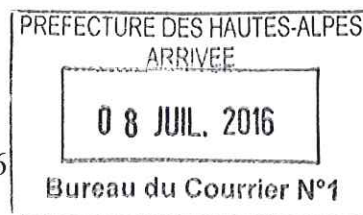
REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice:10
Présents : 8

DELIBERATION N° 36 - 2016

Séance du mercredi 29 juin 2016



L'an deux mille seize et le mercredi 29 juin 2016 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 juin 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Madame Céline TRUCH

Absente excusée : Mme Danielle BLANC

Absent : M. FAURE Jean-Claude

Secrétaire de séance : Mme Noëlle STEFANI

Objet : Choix de l'organisme de prêt pour le financement des travaux de la salle périscolaire et du City Stade.

Dans le cadre des travaux de la salle périscolaire, du préau et de la création d'un City Stade, la commune a sollicité trois organismes bancaires en vue de contracter un prêt de 85 000 € sur une durée de 15 ans. Au vu des taux d'intérêts annuels fixes proposés comme suit :

- Crédit Agricole : Taux 1,58 %
- Caisse d'Epargne : Taux 1,95 %
- Caisse des Dépôts et Consignations : Taux 0,96 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents choisit le classement suivant :

- 1- la Caisse des Dépôts
- 2- Crédit Agricole
- 3- Caisse d'Epargne

- **Autorise le Maire** à signer le contrat de prêt de financement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Fait et délibéré à Lardier et Valença, le 29 Juin 2016

Le Maire Rémi COSTORIER

